



photo: Jean-Christophe Bott

Coronavirus et travail

Où demander de l'aide?

impressum vous informe: <https://www.impressum.ch/fr/>

Aide-mémoire d'impressum pour les photojournalistes sur les conséquences économiques des mesures prises contre l'épidémie du Coronavirus. (25 mars 2020)

https://www.impressum.ch/fileadmin/user_upload/Dateien/aide-memoire_covid-hilfe_FR.pdf

En résumé:

1. **L'allocation pour perte de gain** due au coronavirus sera versée par les caisses de compensation AVS. Le formulaire en ligne et les informations destinées aux personnes concernées se trouvent ici:

<https://www.ahv-iv.ch/fr/Nouvelles-Infos/post/corona-erwerbssatzentschaedigung-formular-merkblaetter-etc-sind-bereit>

2. **Pour les photojournalistes qui ne pourront pas bénéficier** de cette allocation car leur perte de travail n'est pas forcément directement liée aux mesures prises par le Conseil fédéral.

Des mesures spécifiques sont donc prévues. Le Conseil fédéral a confié à Suisseculture Sociale la responsabilité de gérer une partie du budget. Il faut encore attendre les mesures concrètes de mise en oeuvre.

3. **L'indemnité en cas de chômage partiel.** La caisse de chômage versera 80% de la perte de gain prise en considération mais il appartient à l'entreprise d'avancer les prestations.

Travailleurs indépendants dans le besoin

Aide d'urgence aux indépendants: les mesures fédérales excluent encore une grande partie des indépendants et des Libres travaillant dans le secteur des médias et des industries créatives ont besoin d'être soutenus.

Communication conjointe d'impressum, syndicom, SSM et d'autres organisations (voir liste dans le communiqué):

<https://www.impressum.ch/fr/content>



Toutes les informations sur notre site internet:

<https://www.photojournalists.ch/coronavirus-page-speciale-fr22761.html>

Le Fonds d'entraide impressum

peut venir au secours des membres qui se trouvent dans des difficultés financières importantes. Les membres actifs et les candidats peuvent demander le soutien de ce fonds d'entraide à notre secrétariat tél. 026 347 15 00 ou par mail.